



Accueil / Actualités / [information biens sans maitre](#)

## INFORMATION BIENS SANS MAITRE

---

MAIRIE DE CHAMIGNY  
01.60.22.05.46

L'arrêté n° 2019 – 63 du 21 Novembre 2019 a constaté que les 142 parcelles de terrain (liste cadastrale en mairie) n'ont pas de propriétaire connu au sens de l'article L 1123-3 du Code Général de la Propriété des personnes publiques.

Il a également précisé que la procédure d'attribution à la Commune des immeubles présumés sans maître, prévue par l'article 1 1123-3 du Code Général de la Propriété des personnes publiques, était mise en œuvre.

Cet arrêté peut être consulté en Mairie aux heures d'ouverture du lundi au jeudi de 9 heures 30 à 11 heures 30 et le vendredi de 13 heures 30 à 20 heures. La liste cadastrale des parcelles sera jointe à l'arrêté.

Cet arrêté, ainsi que les listes cadastrales, seront également consultables sur le site de la commune de Chamigny.

---

### MAIRIE DE CHAMIGNY

---

33 rue Roubineau  
77260 CHAMIGNY

01 60 22 05 46

**Nous contacter**

